



Fédération Libre Pensée 44
<https://lp44.fr/> lp44@orange.fr
06 84 35 15 79

Communiqué de la Fédération de Loire-Atlantique de la Libre Pensée 1^{er} mai 2024

Résistance !

Pour la liberté de penser, de manifester, de s'exprimer...

Nous ne pouvons accepter l'inacceptable, et l'inacceptable, c'est la guerre, hier comme aujourd'hui, en Ukraine et à Gaza. Nous ne pouvons accepter les massacres et les génocides, car les massacres succèdent aux massacres, et les génocides aux génocides.

Le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage disait Jean Jaurès !

Hier comme aujourd'hui ces guerres qui avancent sont uniquement l'expression d'intérêts capitalistes d'une minorité et comme toujours se révèlent désastreuses pour l'ensemble de l'humanité. D'une manière ou d'une autre ce sont les populations, les travailleurs et la jeunesse que l'on voudrait, encore une fois, forcer à se sacrifier !

Personne ne veut la guerre ! Alors les va-t-en-guerre tentent de recréer ce qu'ils appellent « l'Union nationale »...à coup de matraques s'il le faut. Un seul devoir, obéir.

Qu'en est-il aujourd'hui de la liberté de penser, de conscience, d'association, de manifestation ?

Par les lois liberticides « Sécurité globale » et « Séparatisme », on vous dicte votre conduite, ce que vous devez penser, dire et faire et on conjugue la Laïcité avec les mots « Interdire, interdire encore plus, interdire toujours ».

Alors que la laïcité, elle, est fondamentalement une loi de paix et de liberté.

Il y a aujourd'hui 73 000 personnes en prison, c'est -à-dire le même nombre, ramené à la population d'aujourd'hui, qu'en 1943, l'année noire où la Milice Vichyste et la Gestapo pourchassaient et emprisonnaient à tour de bras les Résistants et les Combattants de la Liberté.

- Des réunions publiques politiques sont interdites. Parler de la Palestine est-il un « délit d'opinion » ?
- Des candidats aux élections sont convoqués par la police judiciaire. Se présenter à une élection démocratique est-il un « trouble à l'ordre public » ou une « apologie du terrorisme » ?
- Des responsables syndicaux sont inquiétés ou condamnés pour apologie du terrorisme ou placés en garde à vue parce que manifestant au côté des personnels de l'Education nationale. Les syndicats sont-ils des « éléments subversifs » ?

Nous faisons nôtre la déclaration intersyndicale CGT/CGT-FO/Solidaires/FSU de Loire-Atlantique :
« Pour les mêmes raisons, nous condamnons la politique d'Emmanuel Macron et de son gouvernement, toujours plus réactionnaire et autoritaire, ainsi que de tous ceux qui, se situant sur le terrain du racisme et de la xénophobie, divisent les rangs des travailleuses et des travailleurs. »

C'est pourquoi dans le cadre de la Journée internationale de lutte des travailleurs et des travailleuses, la Fédération des groupes de la Libre Pensée 44 appelle à rejoindre les manifestations intersyndicales du 1^{er} mai

Nantes: 10h30 place de Bretagne

St Nazaire: 11h00 place de l'Amérique Latine

Ancenis: 10h00 garage Esso

Clisson: 18h00 parvis de la gare